

Rapport public Parcoursup session 2024

Université Côte d'Azur - Licence - Arts du spectacle - Parcours Etudes théâtrales

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université Côte d'Azur - Licence - Arts du spectacle - Parcours Etudes théâtrales (43132)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 15%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 30%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Côte d'Azur - Licence - Arts du spectacle - Parcours Etudes théâtrales (43132)	Jury par défaut	Tous les candidats	90	389	389	389	58

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Côte d'Azur - Licence - Arts du spectacle - Parcours Etudes théâtrales (43132)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	314	314	314	40	69 %
			Masculin	75	75	75	18	31 %
			Total	389	389	389	58	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université Côte d'Azur - Licence - Arts du spectacle - Parcours Etudes théâtrales (43132)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	6	6	6	0	0 %
				Sans mention	92	92	92	23	53,5 %
				AB	113	113	113	12	27,9 %
				B	67	67	67	5	11,6 %
				TB	25	25	25	3	7 %
				TBF	2	2	2	0	0 %
				Total	305	305	305	43	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	1	1	1	0	0 %
				Sans mention	13	13	13	3	50 %
				AB	13	13	13	3	50 %
				B	8	8	8	0	0 %
				TB	3	3	3	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	39	39	39	6	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	2	2	2	0	0 %
				Sans mention	8	8	8	1	16,7 %
				AB	7	7	7	3	50 %
				B	8	8	8	2	33,3 %
				Total	25	25	25	6	100 %
				Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	9	9	9	0
			AB		2	2	2	0	0 %
			B		2	2	2	1	50 %
			TB		2	2	2	1	50 %
			TBF		1	1	1	0	0 %
			Total		16	16	16	2	100 %
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	4	4	4	1	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	4	4	4	1	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Côte d'Azur - Licence - Arts du spectacle - Parcours Etudes théâtrales (43132)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	283	283	283	36	62,1 %
			En réorientation	51	51	51	9	15,5 %
			Non scolarisés	42	42	42	12	20,7 %
			Scolarité étrangère	10	10	10	1	1,7 %
			Autres	3	3	3	0	0 %
			Total	389	389	389	58	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Côte d'Azur - Licence - Arts du spectacle - Parcours Etudes théâtrales (43132)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats	Notes de première et terminale en français, philosophie, sciences humaines et sociales, matières artistiques (le cas échéant), et épreuves anticipées de français	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences et méthodes	compétences en expression écrite et orale ; méthodes de travail.	Très important
Savoir-être	Implication	Travail en autonomie, travail en groupe, intérêt et curiosité pour les questions esthétiques, sensibilité artistique.	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet de formation	cohérence du projet professionnel avec la formation.	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement	Pratique artistique dans le champ du spectacle vivant, fréquentation des spectacles et des institutions culturelles.	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La Licence 1 Arts du Spectacle n'étant ni sélective ni en tension, la commission a procédé à un classement des candidatures grâce au calcul algorithmique fourni par l'outil « Aide à la Décision » de la plateforme Parcoursup.

Le paramétrage de cet outil s'est effectué par l'attribution de coefficients différenciés aux notes figurant sur les bulletins de Première et de Terminale des candidats (évaluation quantitative). La hiérarchisation de ces coefficients traduit l'importance accordée par la commission à certaines des compétences acquises par les candidat.e.s dans l'enseignement secondaire, jugées essentielles au cursus en Arts du Spectacle (rédaction, compréhension de textes, culture générale et artistique, techniques artistiques). En outre, il a été décidé de valoriser les dossiers des candidat.e.s ayant suivi des enseignements de spécialité, Danse ou Théâtre, le cursus en Licence d'Arts du Spectacle s'inscrivant dans leur prolongement.

Pour les dossiers séries générales (ou anciennement L, S, ES) et technologiques :

- Coefficient 3 : Danse/Danse Spécialité ; Théâtre/Expression dramatique Spécialité
- Coefficient 2 : Autres enseignements artistiques (Arts du Cirque, Arts Plastiques, Musique, Cinéma et audiovisuel, ...) ou culturels (Pratiques sociales et culturelles, Histoire des Arts), enseignements fondamentaux de la littérature (Français, Humanités, Littérature).
- Coefficient 1 : Histoire-Géographie, Philosophie, Latin, Grec, Philosophie.

La commission a voulu valoriser également les dossiers des candidats issus de la série technologique « Sciences et Techniques du Théâtre, de la Musique et de la Danse » (ST2MD) en attribuant les coefficients suivants : Arts Plastiques 2, Atelier artistique 2, Cinéma-Audiovisuel 2, Culture et sciences chorégraphiques 3, Culture et sciences musicale 2, Culture et sciences théâtrale 3, Danse 3, Histoire des arts 2, Histoire/Géographie 1, Musique 2, Philosophie 1, Pratique Chorégraphique 3, Pratique musicale 2, Pratique théâtrale 3, Théâtre 3.

Pour les dossiers/séries professionnelles :

Des coefficients ont été attribués aux matières suivantes : Arts Appliqués – Culture Artistique 2 ; Français 2 ; Histoire-Géographie 1.

Pour les autres dossiers (et après validation des diplômes), la commission a procédé à une évaluation qualitative, prenant en compte à la fois les résultats obtenus dans la formation suivie, le projet personnel et la motivation du candidat, et a attribué une

note globale au dossier.

Le départage de dossiers « ex-aequo » après génération du classement a suivi les mêmes modalités (motivation, projet personnel et professionnel).

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La commission tient à rappeler que la Licence Arts du Spectacle à l'Université Côte d'Azur ne propose à proprement parler pas de formation en études ou pratique cinématographiques.

Signature :

Jeanick Brisswalter,

Président de l'établissement Université Côte d'Azur